



C o m m u n e d e B E R T R A N G E

Vacance de poste

L'administration communale de Bertrange se propose d'engager

un instructeur de natation (m/f/x) à tâche de 100%

Le candidat sera engagé à durée indéterminée sous le statut de l'employé communal pour les besoins des cours de natation scolaire ainsi que pour la tenue des cours de loisirs, ceci à partir du 01.09.2022.

Le candidat doit être détenteur d'un DAP (ancien CATP) dans la branche de l'instructeur de natation.

Les demandes doivent être adressées au collège des bourgmestre et échevins pour le 17 juin 2022 au plus tard. Pour tout renseignement supplémentaire, les intéressés sont invités à s'adresser au responsable de la piscine communale tél. 26 312 512).

Sont à joindre les documents suivants :

1. Lettre de motivation manuscrite
2. Extrait de l'acte de naissance
3. Copie de la carte d'identité / passeport
4. Extrait récent du casier judiciaire bulletin n°3
5. Extrait récent du casier judiciaire bulletin spécial « protection des mineurs »
6. Copies des certificats d'études
7. Curriculum vitae détaillé
8. Photo récente

Le collège des bourgmestre et échevins,
Monique SMIT-THIJS, Frank DEMUYSER et Youri DE SMET